PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT



S.C.P. Stéphane PIDANCE & Séverine GUY
Commissaires de Justice Associés
près la Cour d'Appel de Bourges

SCP STEPHANE PIDANCE – SEVERINE GUY
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

34 rue du Docteur Coulon
18200 Saint Amand Montrond

☎ : 02.48.96.10.82

Site web : www.scp-pidance-guy.fr

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Le MARDI DIX FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX

A la requête de :

La CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE GIEN, Société coopérative à Capital et personne variables, ayant son siège social situé à GIEN (45500), 26 rue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 319872131 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ORLEANS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés es qualité,

Ayant pour avocat la SCP SOREL & associés, agissant par Me Pierrick SALLE, 3 rue Emile Zola 18000 BOURGES (Cher)

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte notarié en date du 02 Novembre 2021 reçu par Me Sébastien CUSTODIO, Notaire à LE MEREVILLOIS (Essonne), contenant prêt consenti par la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE GIEN à l'égard de

©AVOVENTES.FR

En suite d'un Commandement tendant à saisie immobilière, délivré à le 22 décembre 2025, afin de payer dans les HUIT JOURS de celui-ci la somme due à la requérante, les avertissant que faute par eux de satisfaire audit commandement dans le délai, la procédure de vente de l'immeuble ci-après désigné se poursuivra et qu'à cet effet, ils seront assignés à comparaître à une audience du Juge de l'exécution pour voir statuer sur les modalités de la procédure.

S'agissant sur la **commune de VAILLY-SUR-SAULDRE (Cher), 17 Grande Rue :**

- 1° D'une maison à usage mixte d'habitation et de commerce, élevée :

Sur rez-de-chaussée : ancien magasin de boucherie, bureau, cuisine, salle à manger,
Au premier étage : Trois chambres, salle d'eau
Grenier au-dessus
Cave au-dessous
Portion de cour derrière
Petit Bâtiment en appentis et WC

- 2° Droits indivis avec d'autres dans la cour commune, cadastrée section AC numéro 29, sur laquelle existe un puits commun auquel les immeubles ont droit à un huitième, ledit puits situé à l'angle NORD-EST du corps de bâtiment situé à gauche des cours en descendant.

Le tout cadastré comme suit :

AC n°26 17 Grande Rue pour 1a 1ca
AC n°29 Bourg pour 88ca

Je soussigné, Maître Stéphane PIDANCE, Commissaire de Justice à la Résidence de SAINT AMAND-MONTROND (18), membre de la SCP Stéphane PIDANCE et Séverine GUY titulaire d'Offices d'Huissiers de Justice aux Résidences de SAINT AMAND-MONTROND (Cher) et VIERZON (Cher), dont le siège social est à SAINT AMAND-MONTROND, 34 Rue du docteur Coulon

En vertu des dispositions de l'article 35 du décret du 27 juillet 2006,

Après avoir pris contact ave à l'effet de pouvoir convenir d'un rendez-vous.

Après avoir pris contact avec le Cabinet CESAM afin de permettre la réalisation des diagnostics.

Me transporte ce jour, **MARDI DIX FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX**, commune de VAILLY-SUR-SAULDRE (Cher), 17 Grande rue, au niveau de la propriété objet de la présente procédure de saisie immobilière.

Où là étant à **DIX HEURES,** je procède, en présence de Madame SEREL et de Monsieur chargé de la réalisation des diagnostics, à la description de l'immeuble saisi dont il ressort ce qui suit :

DESCRIPTION ENVIRONNEMENTALE

Propriété en centre bourg de la commune de VAILLY SUR SAULDRE, 17 Grande rue, au cœur des commerces existants.

Immeuble saisi



La commune de VAILLY SUR SAULDRE (Cher) est une commune rurale d'environ 660 habitants située au NORD du département du CHER

Les villes les plus importantes et les plus proches sont :

AUBIGNY SUR NERE	17.00 km
SANCERRE	25.00 km
BOURGES	56.00 km

La commune de VAILLY SUR SAULDRE bénéficie d'un plan de prévention des risques au titre duquel il y a lieu de relever :

1° Remontée de nappe : Pas de risque connu à l'adresse du bien, existant sur la commune.
2° Séisme : Faible à l'adresse du bien et sur la commune.
3° Retrait gonflement des argiles : Important à l'adresse du bien et sur la commune.
4° Radon : Faible à l'adresse du bien et sur la commune.
5° Nucléaire : Bien et commune concernés.
6° Pollution des sols : Bien et commune concernés.

La copie est annexée au présent.

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE SOUS FORME DE SYNTHESE

Commune de VAILLY-SUR-SAULDRE (Cher), 17 Grande Rue :

- 1° D'une maison à usage mixte d'habitation et de commerce, élevée :

Sur rez-de-chaussée : ancien magasin de boucherie, composé d'un laboratoire contemporain avec chambre froide, Surface commerciale en façade avec ancienne chambre froide
Au premier étage : Cuisine ouverte, salle d'eau, WC, deux chambres
Au second étage : Pièce à usage de chambre et grenier
Cave au-dessous
Portion de cour derrière avec servitude de passage
Petit Bâtiment en appentis et anciens WC

- 2° Droits indivis avec d'autres dans la cour commune, cadastrée section AC numéro 29, sur laquelle existe un puits commun auquel les immeubles ont droit à un huitième, ledit puits situé à l'angle NORD-EST du corps de bâtiment situé à gauche des cours en descendant.

Le tout cadastré comme suit :

AC n°26 17 Grande Rue pour 1a 1ca
AC n°29 Bourg pour 88ca

Localisation : En agglomération, en centre bourg

Destination : Immeuble mixte à usage de commerce et d'habitation avec accès séparés.

Nature de la construction : Construction ancienne à restaurer pour partie

Plan de prévention des risques : OUI

Arrêté préfectoral et cartographie annexés : OUI

Certificat d'urbanisme annexé : non

Raccordement au réseau électrique : OUI

Raccordement au réseau eau : OUI

Raccordement au réseau assainissement : OUI

Raccordement au réseau gaz : NON

Chauffage : PAC réversible en rez-de-chaussée et Chauffage électrique dans la partie habitation

Occupation des lieux : OUI – Immeuble en cours de libération

Désignation et superficies

AC n°26 17 Grande Rue pour 1a 1ca
AC n°29 Bourg pour 88ca

Intérieurement :

Cave : 15.33m2

Rez-de-chaussée
46.38 m2 relevant de la loi Carrez
69.90 m2 de surface totale

Etage
81.73 m2 relevant de la loi Carrez
88.03m2 de surface totale

Se composant comme suit :
Laboratoire en rez-de-chaussée avec chambre froide : 26.05 m2
Surface commerciale en rez-de-chaussée avec chambre froide : 20.33 m2

Etage
Cuisine ouverte : 18.83 m2
Sanitaires : 8.20 m2
Chambre 1 : 11.47 m2
Chambre 2 : 11.03 m2

Second étage :
Pièce restaurée : 13.20 m2
Grenier : 19.00 m2

EXTERIEUREMENT

L'immeuble sis 17 Grande Rue Commune de VAILLY-SUR-SAULDRE, cadastré section AC n°26, se situe au cœur du centre-ville de la commune, à proximité des commerces relevant de cette voirie.





En partie supérieure, l'immeuble bénéficie d'une couverture ancienne en ardoise naturelle, dans un état moyen.

Cheminée en partie gauche, dans un état similaire.

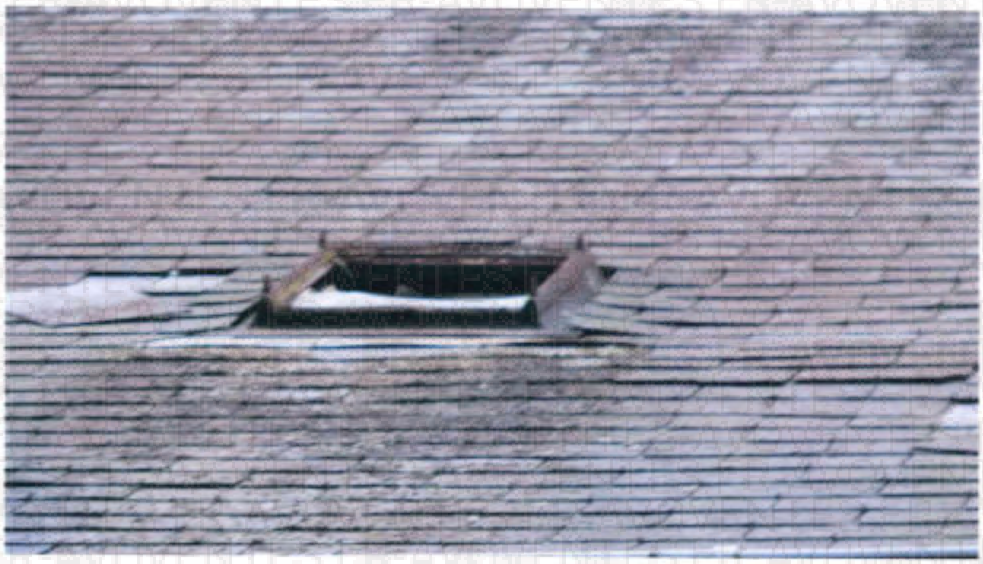
Au niveau de la façade de l'immeuble, on retrouve en partie supérieure un crépi ancien, dans un état moyen. Deux fenêtres ouvrent en façade sur rue avec persiennes métalliques sur le devant.

En partie inférieure, vient la surface commerciale de l'immeuble, bénéficiant d'une ancienne vitrine et de parements peints dans un état satisfaisant.

En partie inférieure, menuiseries aluminium dans un état similaire.



Au niveau de l'immeuble et en façade sur rue, on notera la fenêtre de toit de type VASISTAS ancienne et en mauvais état.



En partie supérieure droite de la façade, je constate l'existence de trois fissurations : les deux en partie droite, (une horizontale, une verticale) et la troisième en partie supérieure gauche de l'ouverture droite, importante, se poursuivant jusqu'en partie inférieure de la couverture.



L'accès à la surface commerciale se fait en façade sur la Grande Rue et l'accès à la partie habitation et à la façade arrière de l'immeuble se fait en suite de l'immeuble cadastré section AC n°28 sur la cour commune cadastrée section AC n°29.



Je poursuis à la suite mes constatations au niveau de la cour commune laquelle bénéficie sur les 2/3 de la surface d'un enrobé dans un état très satisfaisant et n'appelant pas de remarque particulière.

Cette cour dessert l'ensemble des propriétés voisines.





Cette cour commune donne accès directement sur la partie privative de la section AC n°26, bénéficiant d'une zone cimentée et ouvrant :

- sur la surface commerciale et la cave,
- sur l'appartement situé en partie supérieure.



On notera que les limites de propriétés ne sont pas matérialisées en partie droite avec la cour relevant de la propriété voisine cadastrée section AC n°25.



En partie gauche, vient la petite construction perpendiculaire à l'immeuble à usage de dépendance avec couverture en ardoise, enduit ciment en façade présentant des dégradations sur l'ensemble de la surface.

Menuiseries anciennes dans un état plus que moyen.



DEPENDANCE A USAGE DE RESERVE

Je poursuis à la suite mes constatations sur l'intérieur de cette dépendance.

On retrouve sur l'ensemble de la surface un sol dalle ciment n'appelant pas de remarque particulière.

Murs anciens sur l'ensemble de la surface.

En partie supérieure, plafond plâtre ancien dans un état moyen.

On notera que cette dépendance bénéficie d'une arrivée électrique avec interrupteur et bloc lumineux en partie supérieure.



A la suite, la porte bois avec partie vitrée dégradée en partie supérieure donne accès sur des toilettes à effet d'eau.

TOILETTES

Cette pièce bénéficie d'un sol carrelage dans un état encore satisfaisant.

Murs faïencés sur l'ensemble de la hauteur dans un état similaire.

Plafond placoplâtre peint dans un état moyen et présentant de petites dégradations.

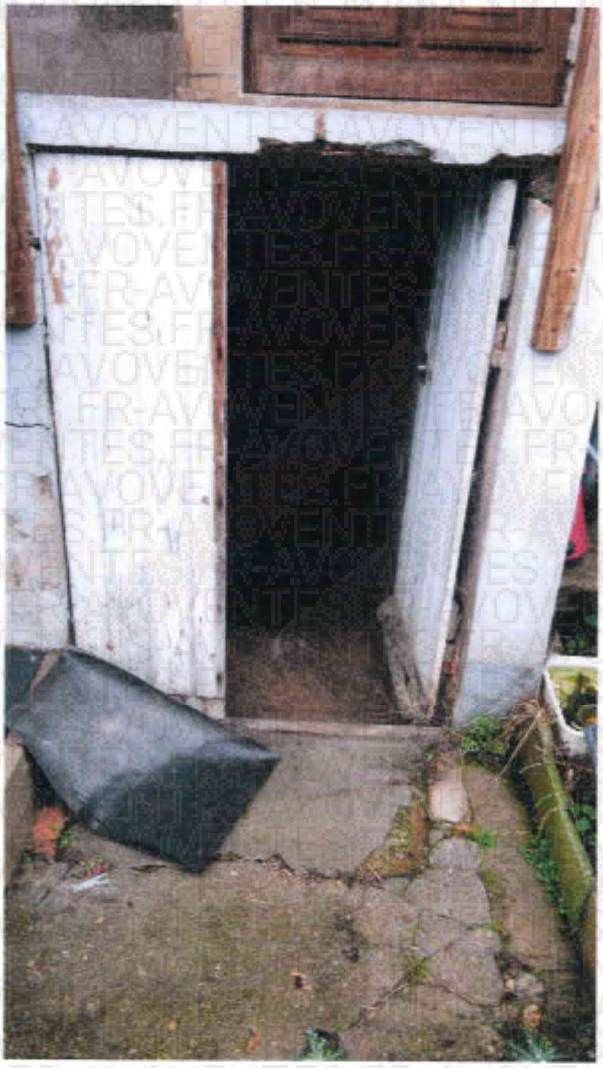
On notera que cet espace sanitaires bénéficie d'une arrivée d'eau en partie gauche et de toilettes à effet d'eau en partie droite.

Il est ici précisé que les évacuations d'eaux usées sont reliées au système de tout-à-l'égout de la commune de VAILLY-SUR-SAULDRE.



Je poursuis mes constatations sur l'accès à l'espace cave, situé en partie droite de l'escalier.

On retrouve une porte bois à deux vantaux dans un état moyen ouvrant sur la partie cave située en partie inférieure de la surface commerciale.



Sur la périphérie de cet accès, je constate l'existence de :

- fissurations majeures en partie gauche,



- dégradations importantes en partie droite, en partie supérieure du tableau.



CAVE

Je poursuis mes constatations intérieurement, d'un niveau inférieur de quatre marches et accède ainsi en partie inférieure de la première partie de la surface commerciale.

Cette cave bénéficie d'un sol de type terre-battue sur l'ensemble de la surface, n'appelant pas de remarque particulière.

Murs anciens en pierres rejointoyées sur l'ensemble de la surface.

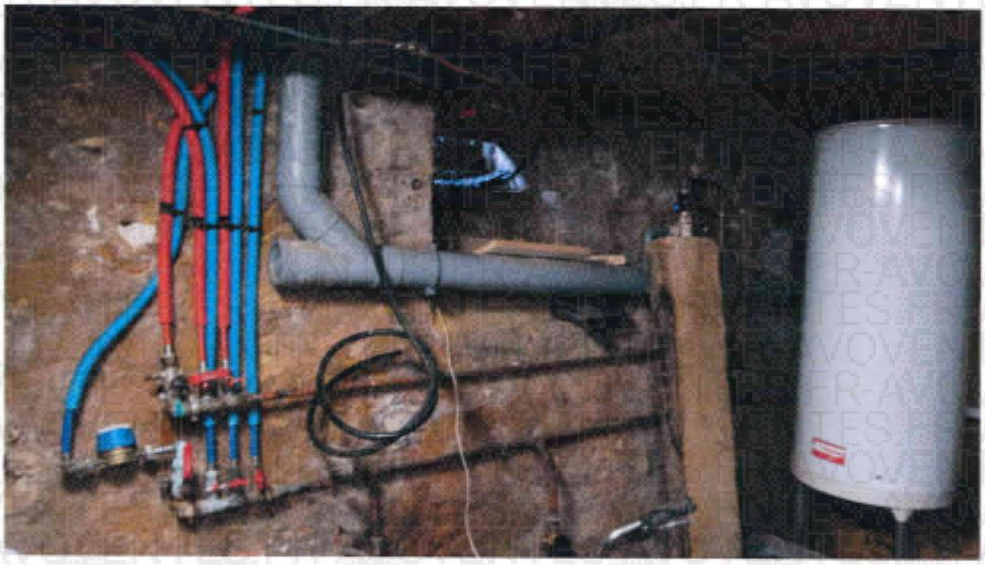
En partie supérieure, plafond hourdis brique n'appelant pas de remarque particulière.

Cette pièce bénéficie d'un réseau électrique contemporain en partie droite.

A noter également en partie gauche les systèmes d'arrivées d'eau et sur l'arrière le ballon électrique de marque THERMOR.



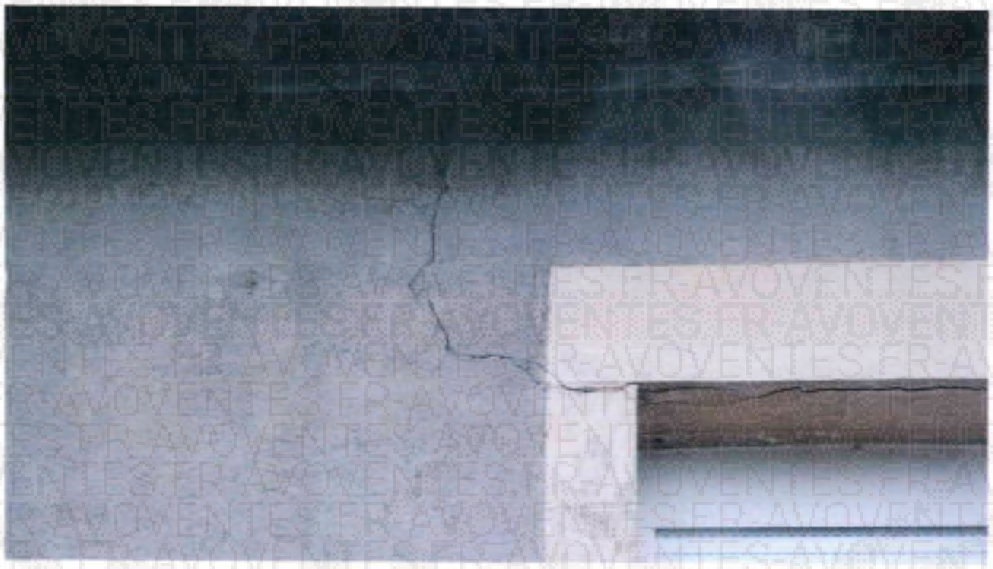




Je poursuis à la suite mes constatations en façade arrière de l'immeuble.

On retrouve un enduit ciment sur l'ensemble de la surface dans un état moyen présentant des fissurations importantes en partie supérieure du linteau de la première fenêtre située en partie droite, se poursuivant à la suite en angle supérieur gauche de cette fenêtre.





En partie inférieure, on notera les ouvertures sur la surface commerciale d'une part et l'accès à l'appartement en partie droite d'autre part.

On relèvera en partie supérieure :

- la fenêtre ancienne en partie supérieure gauche avec boiserie ancienne et vitrerie simple vitrage,
- la fenêtre avec menuiserie PVC et vitrerie double vitrage en partie droite.

Sur l'accès à la surface commerciale vient une porte PVC avec vitrerie double vitrage intacte, ouverture en partie gauche avec système de volet roulant.

A noter également la présence d'un bloc climatisation desservant la surface commerciale.

Sur la droite, escalier ciment permettant de rejoindre la porte bois vitrée donnant accès à l'appartement.

Je poursuis à la suite mes constatations au niveau de la première pièce à usage de laboratoire située au niveau de la surface commerciale.

EXPLOITATION COMMERCIALE

LABORATOIRE

Cette pièce bénéficie d'un sol carrelage contemporain dans un état satisfaisant, n'appelant pas de remarque particulière avec système d'évacuation d'eau au sol.

Les murs présentent pour partie de plaques alimentaires métalliques notamment sur la partie droite en jonction avec la chambre froide située dans le prolongement, partie droite.

En partie supérieure, faux-plafond sur l'ensemble de la surface avec système d'éclairage de type tube néon n'appelant pas de remarque particulière.

L'électricité reste relativement contemporaine.

Sur la partie gauche, en façade arrière de cette pièce, on notera les murs placoplâtre peints dans un état général plutôt satisfaisant.

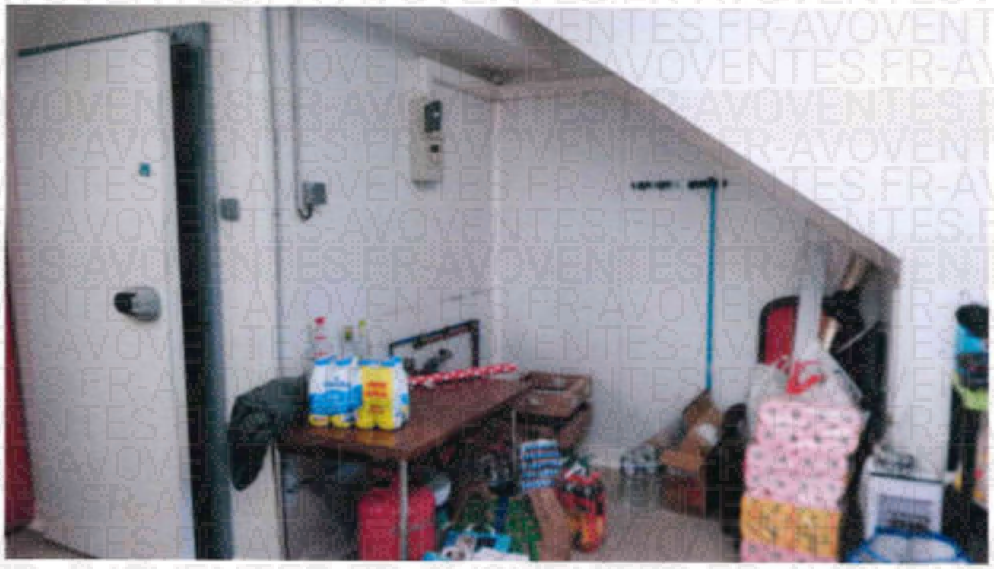
Arrivée et système évacuation d'eau en pied.

Fenêtre et porte PVC avec menuiseries dans un état satisfaisant et vitreries double vitrage intactes.

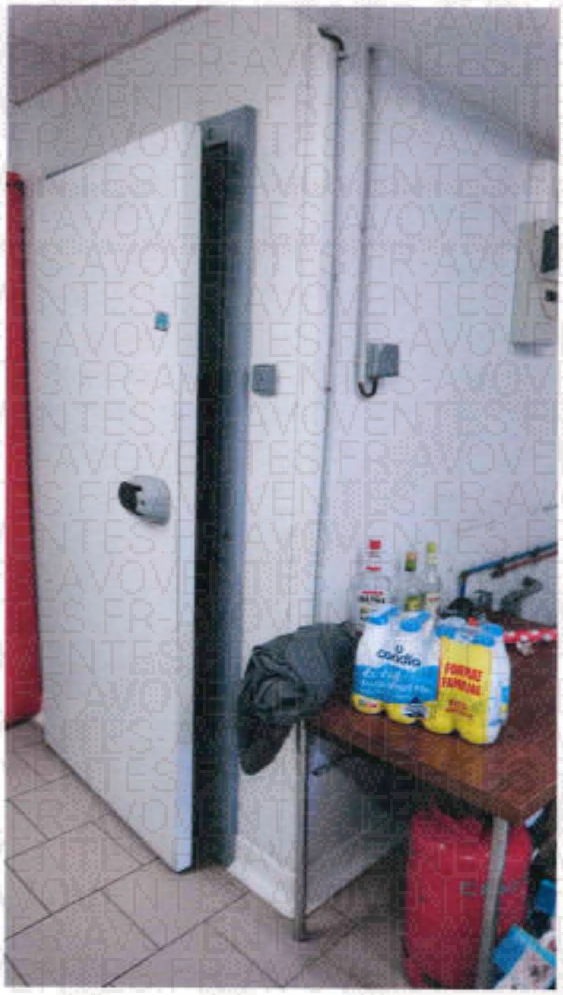
Petit espace à usage de rangement sous escalier.







Devenant immeuble par destination, vient à la suite partie droite la chambre froide de l'ancienne exploitation commerciale, bénéficiant d'un groupe extérieur.





Je poursuis à la suite mes constatations dans le prolongement où un passage ouvert donne accès directement sur la surface commerciale.

SURFACE COMMERCIALE

On retrouve un sol carrelage relativement contemporain sur l'ensemble de la surface.

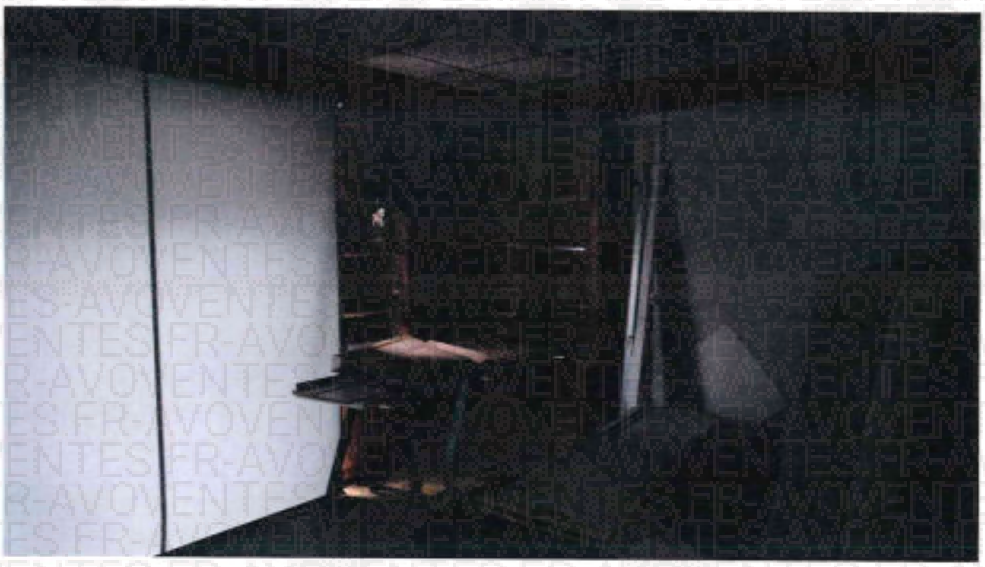
Murs faïencés pour partie avec encoignure bois en angle.

Compteur électrique en partie et système de climatisation en partie gauche.

On notera au niveau de cet espace le faux plafond dans un état très satisfaisant avec système d'éclairage de type blocs tubes néon.

Vient également sur l'arrière le tableau électrique contemporain.

L'ensemble n'appelle pas de remarque particulière.





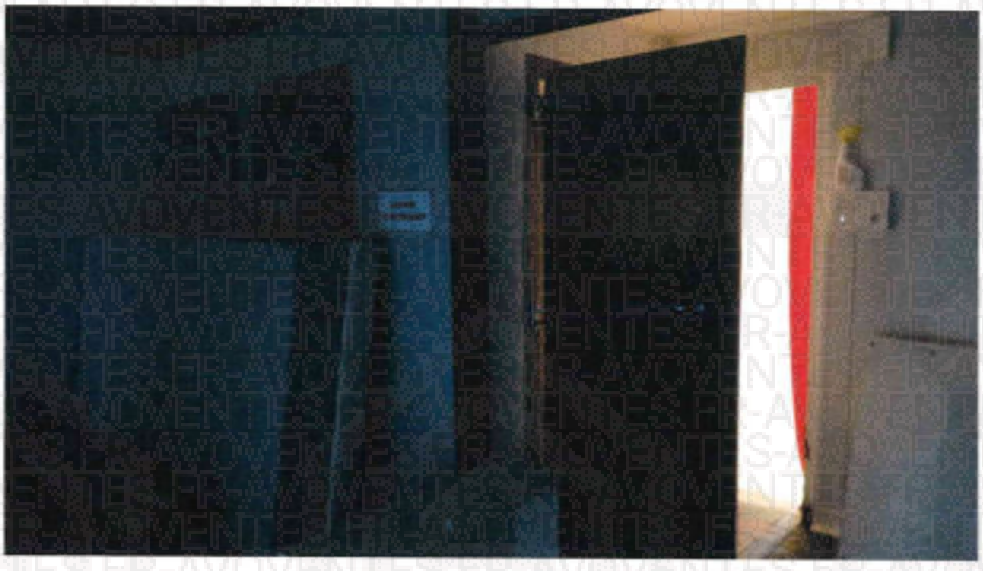


A noter le compteur électrique en partie gauche de la vitrine et le tableau électrique de l'ensemble de l'installation en limite séparative du mur du laboratoire.





Sur l'arrière-droit de cette pièce, vient l'ancienne chambre froide de l'exploitation commerciale bénéficiant de deux ouvertures en façade sur la surface commerciale et d'une porte sur l'arrière.



Sur l'intérieur de cet espace, on retrouve un sol carrelage ancien, des murs faïencés anciens sur l'ensemble de la surface avec l'ancien système de ventilation en partie supérieure.



Je poursuis à la suite mes constatations en limite de façade sur rue où l'on retrouve une partie vitrée sur menuiseries aluminium et vitrerie double vitrage intacte.



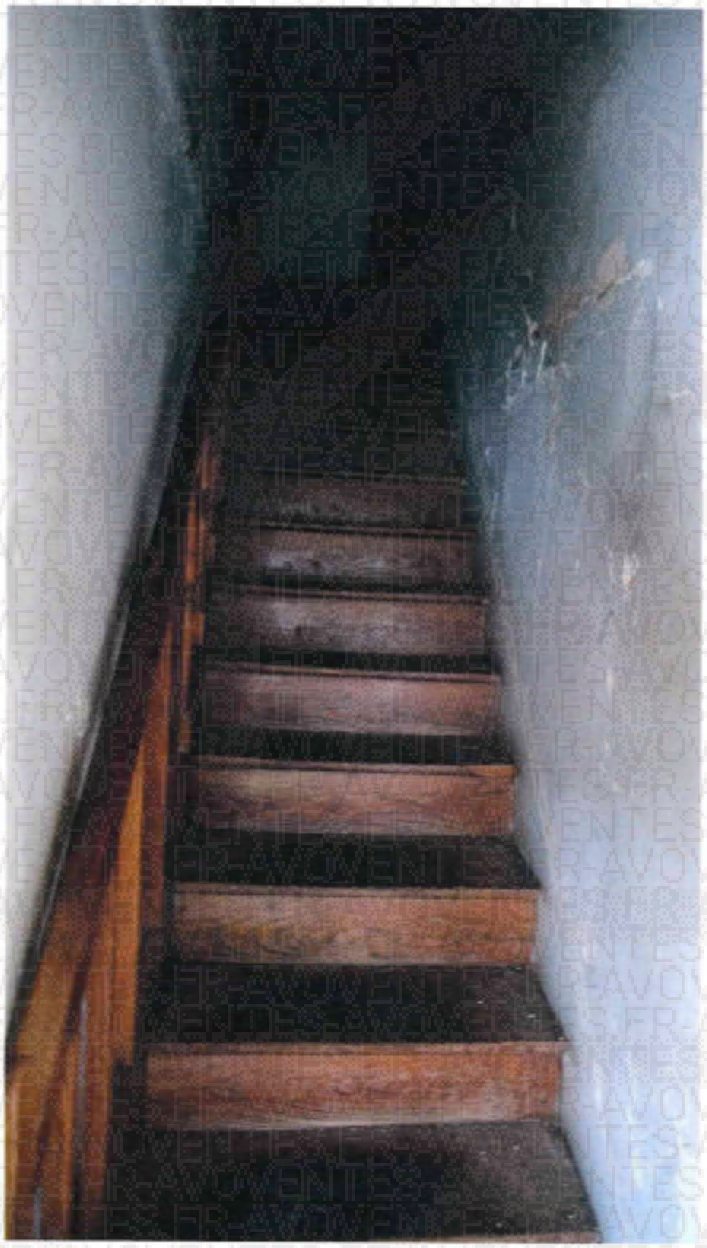
Je poursuis à la suite mes constatations au niveau de la partie habitation.

L'accès se fait via la porte bois vitrée dans un état encore satisfaisant. Cette porte ouvre sur la cage d'escalier donnant accès à l'appartement situé au niveau du premier étage.

CAGE D'ESCALIER

Escalier en chêne ancien dans un état moyen.

Main-courante en partie gauche.



Murs plâtre sur l'ensemble de la surface présentant des dégradations importantes en première partie puis à la suite, des dégradations et fissurations importantes et ce sur l'ensemble du mur droit notamment.





En partie supérieure, soupente plâtre peinte dans un état moyen.

En partie supérieure, j'accède sur une porte postformée ouvrant à la suite sur l'appartement.

APPARTEMENT

Une porte postformée me permet d'accéder directement sur l'appartement bénéficiant d'un couloir central ouvrant directement à la suite sur l'espace cuisine.

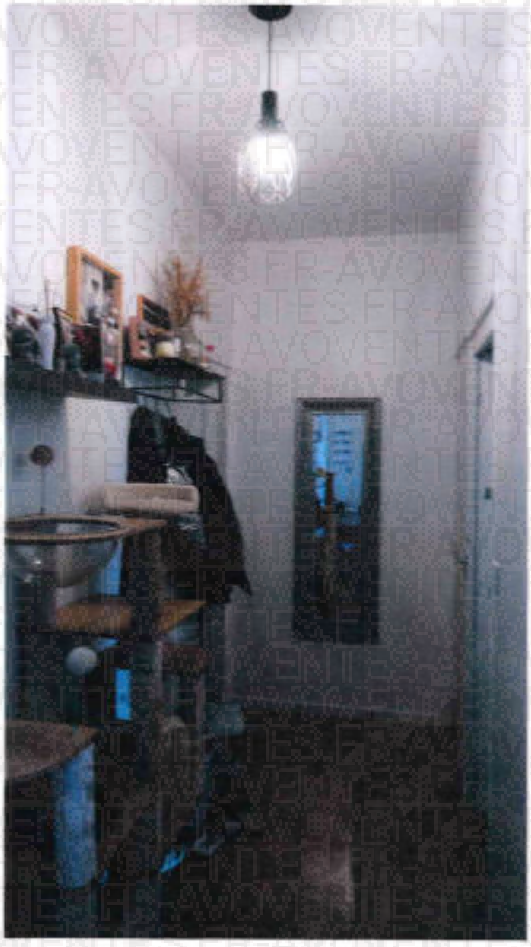
COULOIR CENTRAL

Cet espace tout comme l'espace cuisine bénéficie d'un sol linoléum imitation parquet, posé sur le sol carrelage ancien.

En partie supérieure, viennent des plinthes bois peintes sur l'ensemble de la surface dans un état encore satisfaisant.

Murs placoplâtre peints en blanc dans un état plutôt satisfaisant sur l'ensemble de la surface et n'appelant pas de remarque particulière.

En partie supérieure, je poursuis mes constatations sur l'espace cuisine se poursuivant à la suite, partie gauche et ouvrant en façade arrière de l'immeuble.



ESPACE CUISINE

Murs placoplâtre peints dans un état général plutôt satisfaisant.

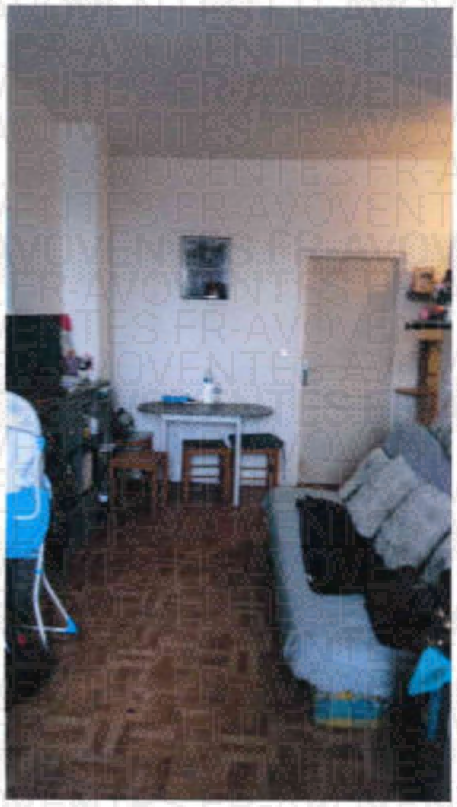
Système d'arrivée d'eau sur évier en partie gauche avec évier inox sur meuble en stratifié. Plan de travail en partie droite. L'ensemble reste dans un état satisfaisant.

En partie supérieure, plafond placoplâtre peint avec système d'aération à toute proximité de la fenêtre ouvrant sur l'arrière.

Fenêtre ouvrant sur l'arrière avec menuiserie bois ancienne et vitrerie simple vitrage intacte.

Le chauffage est assuré à l'aide d'un convecteur électrique situé en partie inférieure de cette fenêtre.

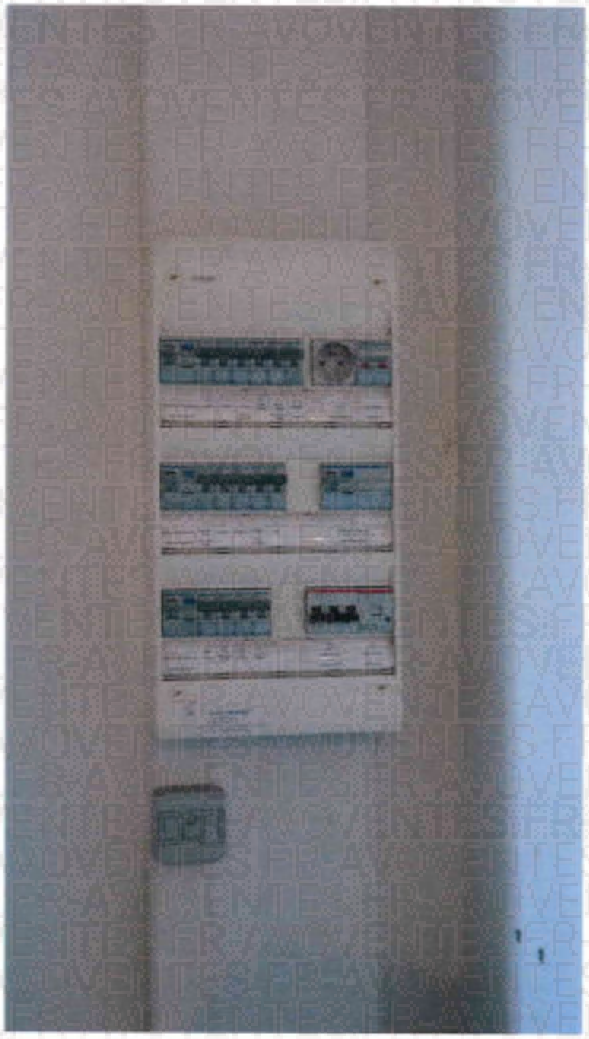




Je poursuis mes constatations toujours au niveau de cet espace pour y relever l'électricité contemporaine sur l'ensemble de la surface n'appelant pas de remarque particulière.

A noter le tableau électrique situé en limite de la cloison de la pièce à usage de chambre.

L'ensemble n'appelle pas de remarque particulière.



En retour, je poursuis à la suite mes constatations au niveau de la première pièce à usage de chambre, située face à la cage d'escalier ouvrant en façade sur rue.

L'accès à celle-ci se fait à l'aide d'une porte pleine ancienne, peinte dans un état satisfaisant n'appelant pas de remarque particulière.

PREMIERE CHAMBRE

Cette pièce bénéficie d'un sol de type tomettes sur l'ensemble de la surface, dans un état général satisfaisant.

Plinthes bois peintes en partie supérieure.

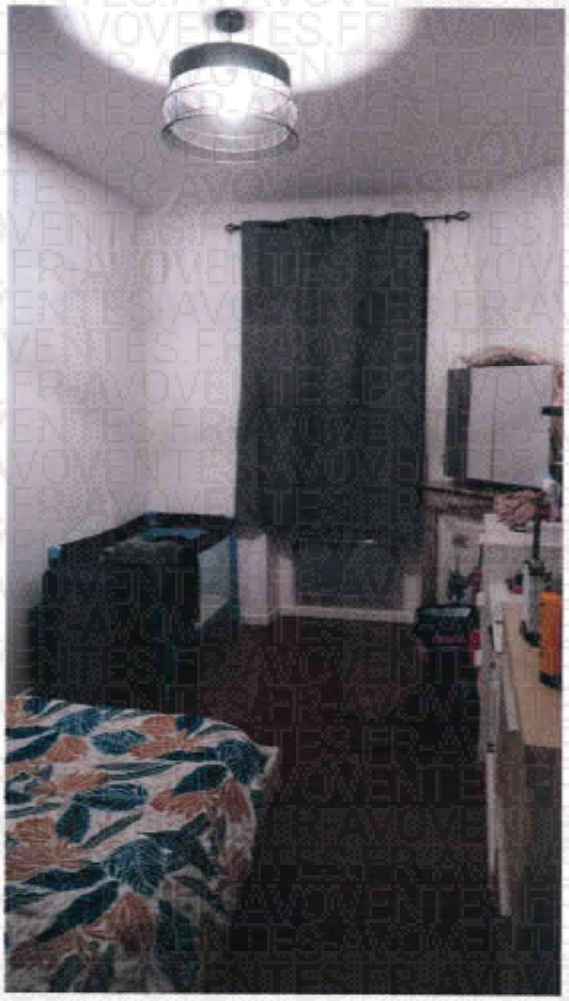
Murs placoplâtre peints sur l'ensemble de la surface, n'appelant pas de remarque particulière et ne présentant pas de dégradation majeure.

On notera la cheminée ancienne en partie droite dont le foyer est condamné, avec plateau et jambages marbre.

Le chauffage de cette pièce est assuré à l'aide d'un convecteur électrique.

En partie supérieure, plafond placoplâtre peint dans un état général très satisfaisant.

Cette pièce bénéficie d'une ouverture en façade sur rue avec fenêtre bois dont menuiserie ancienne et vitrerie simple vitrage intacte. Persiennes métalliques sur l'extérieur.





Je poursuis à la suite mes constatations au niveau de la seconde pièce à usage de chambre située dans le prolongement face à l'espace cuisine.

L'accès se fait à l'aide d'une porte postformée contemporaine en façade n'appelant pas de remarque particulière, dans un état encore satisfaisant.

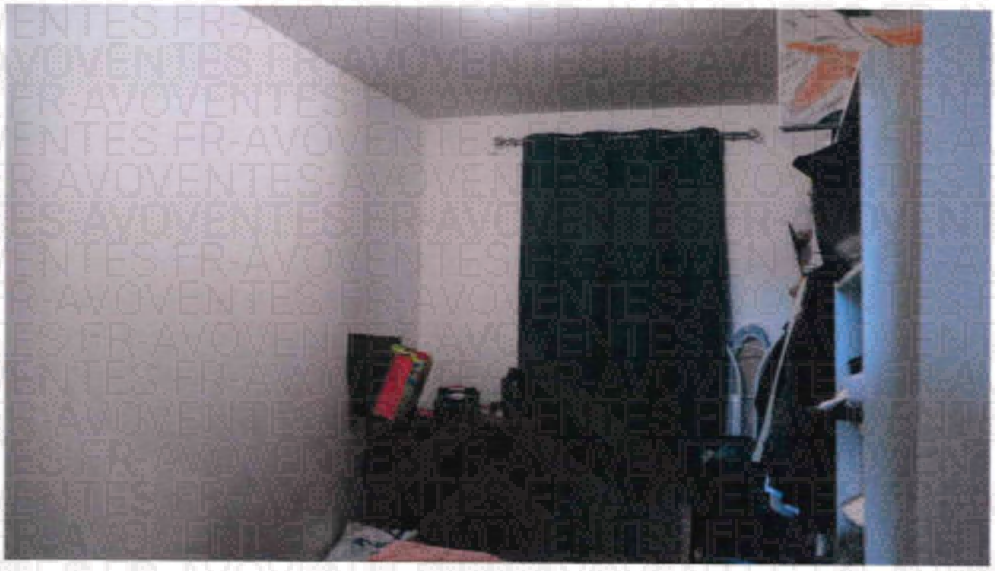
SECONDE CHAMBRE

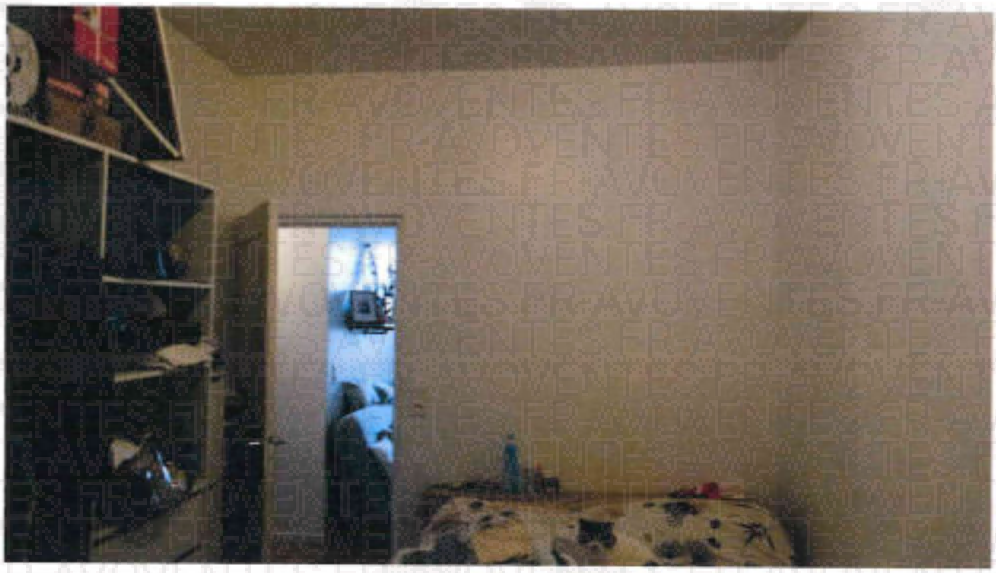
Cette pièce bénéficie d'un sol tomettes sur l'ensemble de la surface dans un état satisfaisant, de plinthes bois peintes en partie supérieure.

Murs placoplâtre peints en blanc sur l'ensemble de la surface dans un état général très satisfaisant n'appelant pas de remarque particulière.

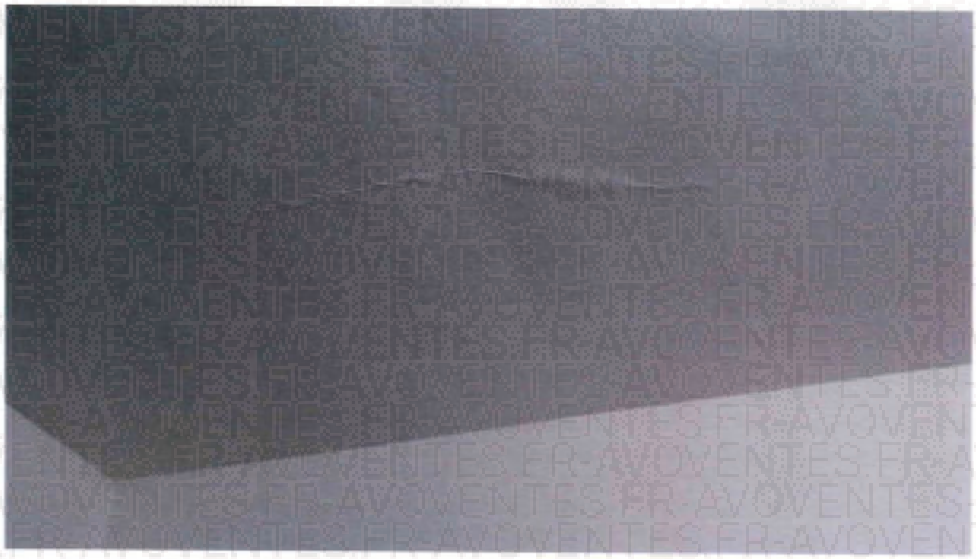
A noter que le chauffage de cette pièce est assuré à l'aide d'un convecteur électrique fixé en partie inférieure de la fenêtre.

Fenêtre avec boiserie ancienne et vitrerie simple vitrage intacte. L'ensemble est vétuste. Persiennes métalliques sur l'extérieur.





En partie supérieure, plafond plâtre et/ou placoplâtre peint bénéficiant d'un papier à peindre au niveau duquel il m'est possible notamment de relever l'existence d'une fissuration à toute proximité de la façade sur rue.



L'électricité est contemporaine.

Je poursuis à la suite mes constatations au niveau des sanitaires.

En retour sur le couloir, l'accès aux sanitaires se fait à l'aide d'une porte ancienne, vitrée en partie supérieure dont la vitrerie est cassée, située à toute proximité de la porte ouvrant sur la cage d'escalier.



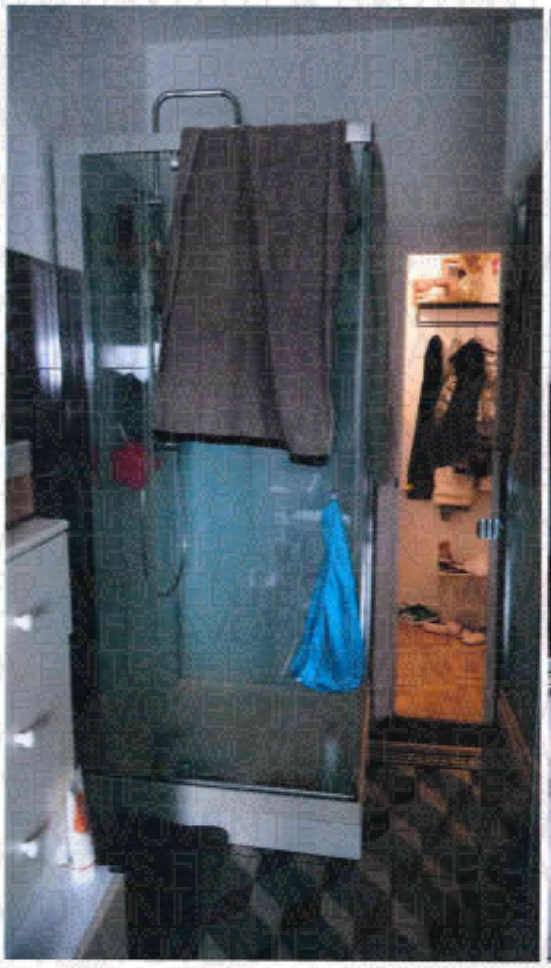
SALLE D'EAU

Je poursuis mes constatations sur l'intérieur de cet espace sanitaires bénéficiant d'un sol en carreaux de ciment sur l'ensemble de la surface de type années 30, dans un état encore satisfaisant.

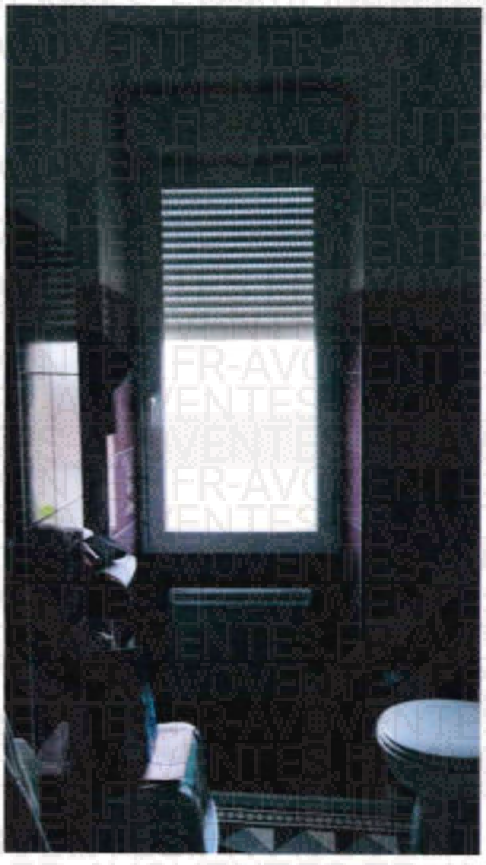
Murs faïencés sur une hauteur d'environ 1,70 m sur l'ensemble de la surface, dans un état moyen puis à la suite murs placoplâtre peints bénéficiant d'un papier à peindre sur l'ensemble de la surface.

Plafond de nature similaire en partie supérieure dans un état encore satisfaisant.

On notera l'existence d'une cabine de douche en partie droite de l'entrée avec parois translucides de type PVC.







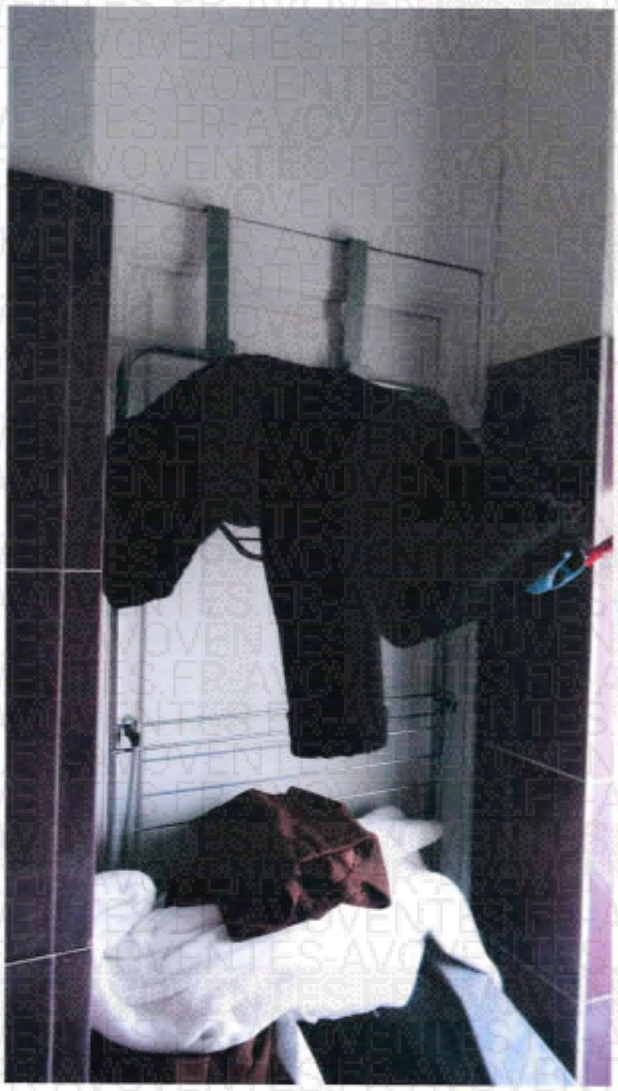
A la suite, toujours au niveau du mur droit, arrivée d'eau sous la forme d'un lavabo sur colonne et toilettes à effet d'eau dans le prolongement.

Cette pièce bénéficie d'une ouverture en façade arrière de l'immeuble avec menuiserie PVC, vitrerie double vitrage opaque intacte et volet roulant à mécanisme manuel.

Convecteur électrique en partie inférieure assurant le chauffage de cette pièce.

A noter la présence d'une arrivée et système d'arrivée d'eau en partie gauche permettant le branchement notamment d'un lave-linge.

Au niveau de cet espace vient en partie gauche une porte ancienne permettant l'accès à la suite au grenier de l'habitation.



Je poursuis à la suite mes constatations au niveau de l'espace grenier.

GRENIER

L'accès se fait à l'aide d'un escalier bois en sapin ancien mais dans un état encore satisfaisant.



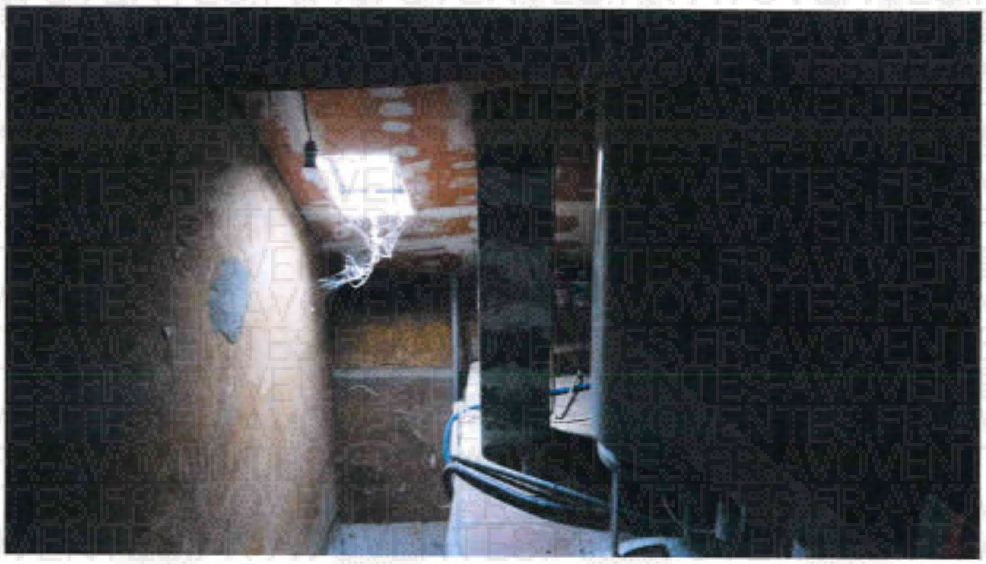
Murs plâtre anciens sur l'ensemble de la surface et enduit ancien en partie supérieure.

Sur la partie supérieure, j'accède sur un premier espace à usage de mezzanine.

MEZZANINE

Sol hourdi brique sur l'ensemble de la surface.

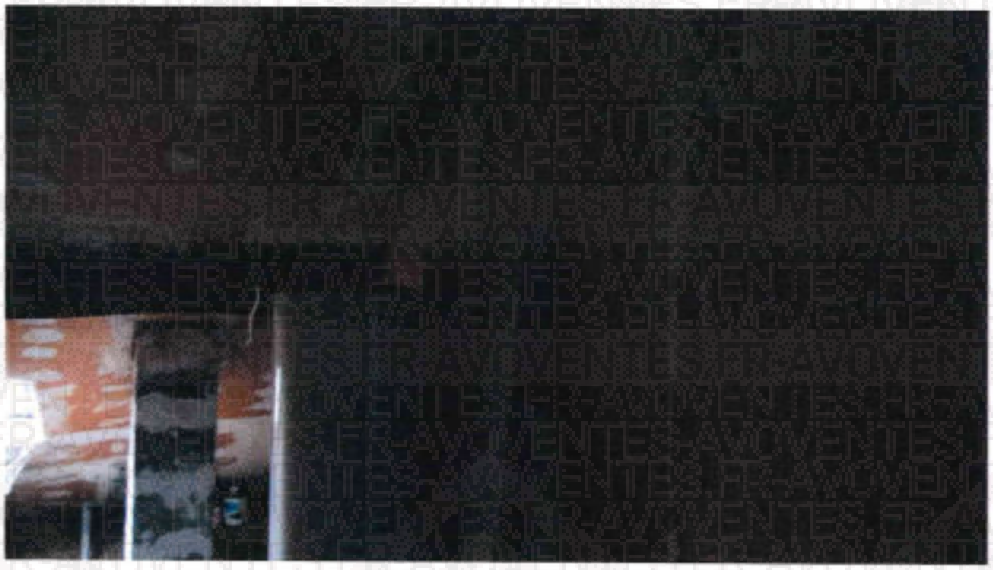
Cet espace accueille le chauffe-eau de l'habitation.



En partie supérieure, on notera le VASISTAS ancien, ouvrant en façade arrière, avec structure métallique et vitrerie intacte.

Les soupente et plafond sont assurés à l'aide d'un placoplâtre ancien, jointoyés sur l'ensemble de la surface à l'état brut.

Cloison en bois reconstituée sur l'ensemble de la surface, en partie gauche séparative d'une pièce à usage de chambre.



En partie droite, une porte postformée donne accès à cette pièce à usage de chambre ouvrant en façade arrière de l'habitation.

CHAMBRE

On retrouve un sol en stratifié imitation parquet posé sur le sol initial.

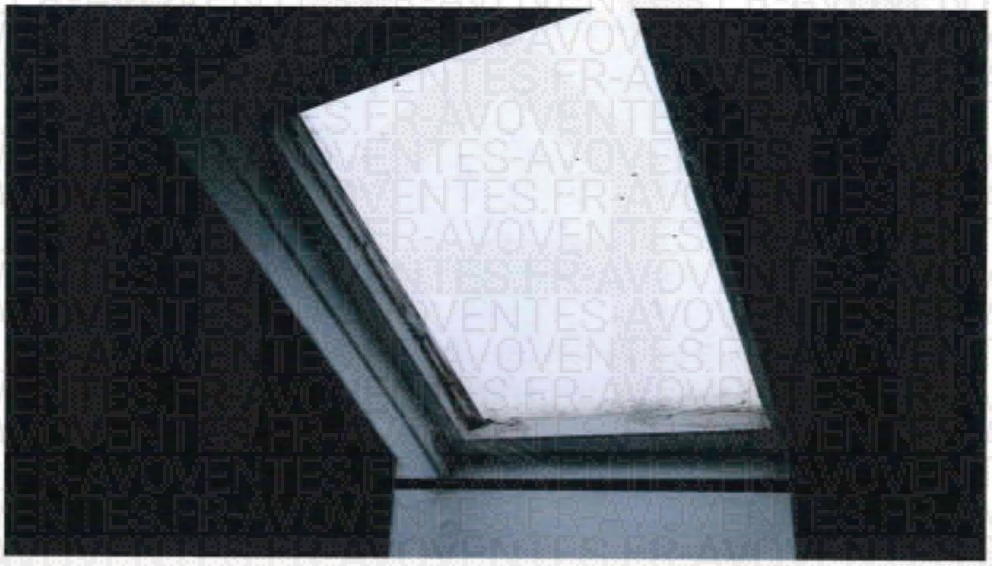
Plinthes bois peintes en partie supérieure, puis murs avec papier à peindre sur l'ensemble de la surface dans un état général encore satisfaisant.

En partie supérieure, plafond de nature identique avec papier à peindre.

Au niveau de la soupente, on retrouve un papier peint sur l'ensemble de la surface dans un état encore satisfaisant.

L'ensemble bénéficie de papier peint et/ou à peindre sur un support placoplâtre.

On notera en façade arrière la fenêtre de toit dont la boiserie présente des traces importantes liées à des infiltrations d'eau notamment en partie inférieure.



A noter l'absence d'élément de chauffage au niveau de cette pièce.

En retour sur la palier, je poursuis à la suite mes constatations au niveau de la pièce ouvrant en façade au niveau de laquelle on accède à l'aide d'une porte postformée contemporaine.

J'accède ainsi sur la partie grenier ouvrant en façade de l'habitation.

ESPACE GRENIER

Sol hourdis brique sur l'ensemble de la surface.

Murs enduits anciens sur l'ensemble de la surface.

L'ensemble est dépourvu d'isolation.

On notera en partie droite le conduit de cheminée visible et courant le long du pignon.

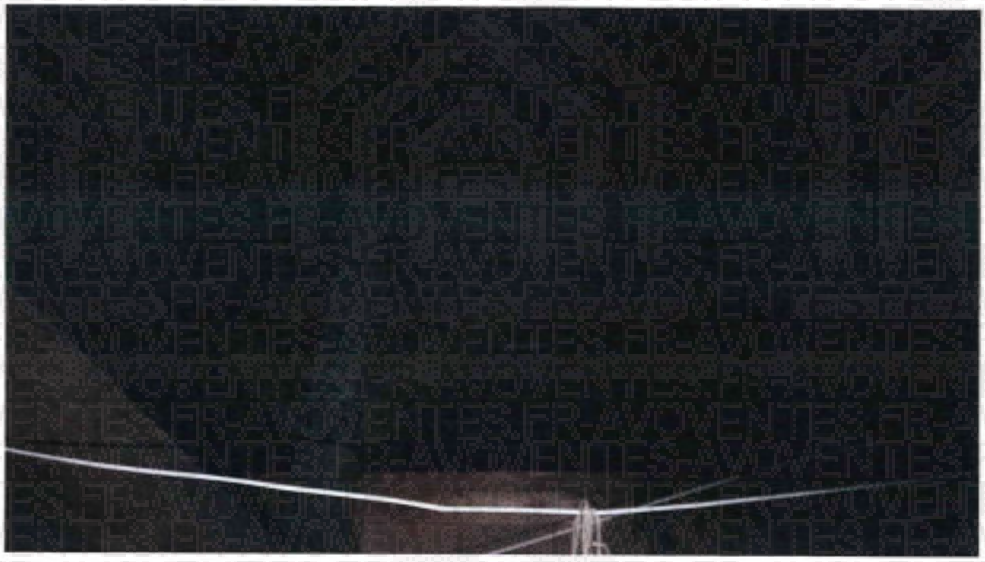
En partie supérieure, couverture ancienne avec ardoise naturelle en façade avant, dans un état moyen et présentant des traces de vétusté.

En façade arrière de l'immeuble, la couverture est plus récente et bénéficie d'une ardoise composite sur l'ensemble de la surface.

On notera que cet espace grenier est dépourvu d'électricité.







De ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Description pour servir et valoir ce que de droit.

Stéphane PIDANCE

COUT : Cinq cent quarante-sept euros quarante-cinq centièmes.

Droits fixes coef 2 L444-1 C.Com	221.36 €
Temps complémentaire 2h	225.45 €
Temps complémentaire 30mn	
Frais de Déplacement art. A444-48	9.40 €
Photographies	€
Total H.T.	456.21 €
T.V.A. (20.00%)	91.24 €
Taxe Forfaitaire	€
TOTAL T.T.C.	**547.45 €**